la couloir qui devait la conduire à la chambre, à la fenêtre de laquelle elle venait d'apercevoir l'enfant.

M. Staraval la suivait, n'essayant même pas de la retenir, se fond très contrarié, craignant encore quelque bouleversement pour elle.

Ex, qui voyait pénétrer sous la grande porte la femme du député, bondit vers la sortie de la chambre et se trouva en une seconde au milieu du corridor.

La fillette—devant qui on s'était abstenu pourtant de trop parler—avait saisi parfaitement ceci : c'est que, pour que la réconciliation s'opérât entre son père et sa mère, une explication entre cette dernière et Mme Staraval, en présence du premier, était nécessaire.

Or, on ignorait où se trouvait Mme Staraval en ce moment.

D'où son cri de joie lorsqu'elle le reconnaissant traversant la promenade des Cenotons.

Elle la vit venir dans le corridor, et avec de grands gestes, de ces petites bras :

—Venez, madame, venez bien vite! oh! que je suis contente de vous rencontrer!

—Mon ange, mon enfant.... Où est ton père?

Et elle entrait dans la pièce où Martine restait debout, sans parler.

—Papa?.... Nous ne savons pas.... Mon oncle est allé à sa recherche.... Mais maman est là....

—Tu mère!

Alors seulement elle aperçut la femme de chambre.

—C'est vrai, Madame est ici?

—Oui, fit Martine, en étendant la main vers la porte, qui faisait communiquer les deux pièces.

Mme Staraval se précipita.

Martine était devant elle, lui barrant le passage.

—Elle dort, elle a besoin de repos.... Attendez qu'elle s'éveille.

—J'attendrai, répondit Henriette, toute févreuse, toute pâle, et pourtant de la joie dans les yeux.

Elle se retourna vers son mari, sombre lui, et se tenant dans l'embrasure de la porte demeurée ouverte, du couloir.

—Il ne le reste qu'à te retirer, ma chère amie, fit celui-ci d'un ton bref.

—Non, mon ami, je reste.

Elle s'assit sur une chaise et murmura :

—Quel soulagement, mon Dieu! quel soulagement!

Puis, souriant en s'adressant à Eve :

—Alors, ton papa, ta maman, ton oncle.... vous vous voilez tous ensemble!

—Tous ensemble, non! fit Eve d'une voix grave, en secouant ses épais cheveux blonds.

—Comment, non?

—Papa est seul, je crois.. Moi et maman nous sommes partis avec mon oncle et Martine, pour le trouver.

—Il vous a écrit de venir?

—Oh! non.....

—Madame, fit Martine d'une voix dure, laissez en repos cette enfant; vous êtes la première à savoir que M. et Mme Brottel ne voyagent point ensemble.

—La première à le savoir, répondit Henriette, non certes.... Je suis la dernière à savoir ce qui se passe.

—Vous devez bien le penser, ce qui se passe, puisque vous avez eu la lâcheté de fuir sans tenir votre promesse.

La femme de chambre élevait la voix, subitement en proie à une colère furieuse, son sang violent de méridionale lui montant au cerveau.

M. Staraval y, depuis un instant déjà, avait fermé la porte.

—Voulez-vous, je vous prie, dit-il en s'avançant vers Martine, songer à qui vous parlez?

—A qui je parle? A une misérable qui a fait le malheur de ma maîtresse, voilà à qui je parle!.... Et ni vous, ni personne, vous m'entendez, ne m'empêchera de la crier sur les toits.

—Vous l'en avez bien le droit.

—Moi, me taire?.... Ah! ah! vous ne me connaissez pas!.... Personne ne m'intimide quand j'ai le bon droit pour moi; et je vous le répète, vous ne m'empêcherez pas de crier la vérité.

—Prenez garde!

—A quoi?.... Dites un peu à quoi?.. ça me ferait plaisir de le savoir.

—Mais je ne suis partie qu'après avoir tenu ma promesse! fit Henriette en se levant d'un air égaré.

—Vous mentez!

—Demandez à mon mari, si je mens!

—Votre mari! il est complice, il mentira comme vous!

Affolé, la femme du député regardait celui-ci qui ne répondait plus.

On entendit le grincement d'une porte roulant sur ses gonds.

L'épouse divorcée de Richard Brottel apparut, vêtue d'une robe en flanelle rouge, que Martine, avant de quitter sa chambre, avait posée sur le pied de son lit.

Elle était d'une pâleur que cette nuance vive rendait blafarde.

Tirée de son sommeil, avant même le début de cette scène par le double cri que poussait sa fille à la vue de Mme Staraval, demeurée plusieurs minutes sans se rendre compte de ce qui se passait, elle avait reconnaître en tendant l'oreille, la voix de son ancienne amie, puis celle de M. Staraval répondant à Martine.

Avec une précipitation fébrile, elle s'était habillée.

Puis, à force de volonté, dominant ses nerfs, toujours en révolte et toujours domptés, elle avait tourné le bouton de la porte.

D'un coup d'œil, elle embrassa les personnages de cette scène, au milieu de laquelle elle arrivait pour jouer le premier rôle.

Et son regard s'arrêta sur sa fille, toute émue dans un coin,

—Viens ici, ma chérie, dit-elle doucement, viens!

Eve s'avança.

Elle lui prit la main, et en la faisant passer dans sa chambre, elle la posa au front, tout en murmurant :

—Va t'asseoir près de la fenêtre, et ne cherche pas à entendre ce que nous discutons.... Tu ne le promets?

—Oui, maman.

Quand Eve avait promis, elle tenait parole.

Pendant qu'elle s'asseyait à la place indiquée, où elle devait rester jusqu'à ce que sa mère part, celle-ci s'avançait lentement, vers Mme Staraval.

Alors même que Martine n'est point présente les troublantes paroles qu'elle venait d'entendre, Henriette eut malgrés l'élan qui spontanément la poussait vers elle.

La figure d'Aimée n'était point celle d'une femme heureuse.

Elle la trouvait, vieillie encore, depuis leur dernière entrevue, les cheveux maintenant presque blancs, les traits plus allongés, les contours plus arrêtés, avec la ligne bistrée des paupières agrandie.

Ce visage rigide, aux yeux implacables, lui faisait l'effet d'une tête de Méduse.

A mesure qu'Aimée s'avançait, elle reculait, essayant en vain de reprendre son aplomb.

Enfin, elle balbutia :

—Qu'y a-t-il?..... qu'as-tu?... Pourquoi me regarde-t-il ainsi?

—Quel serment m'avais tu fait? demanda Mme Brottel en s'arrêtant, à deux pas d'elle.... Tu avais juré sur la tête de tes enfants.... ne crains ta peau, à présent, que tes enfants soient maudits!

Henriette se redressa, puis répondit d'une voix ferme :

—Je ne crains rien, j'ai tenu mon serment.... J'ai avoué la vérité à mon mari.

Elle montra du doigt M. Staraval, et s'adressant à celui-ci :

—Parlez, ne vous ai je pas dit que c'était moi, qui avais été l'amie de Louis d'Arseville; ne vous ai-je pas raconté pourquoi, de quelle façon, l'erreur avait été commise?

—En effet, répondit le député, vous m'avez raconté une histoire.... que je n'ai pas crue.

—Que vous n'avez pas crue!.... Et pourquoi ne l'avez-vous pas crue?

—Parce que, de l'avis des médecins,—pardonnez-moi de vous parler ainsi, mais il dépend de vous de revenir à un état normal, vous êtes sujette à des troubles cérébraux.... L'abus de la morphine a fait de vous une femme en la parole de qui on ne peut plus ajouter foi.

Henriette secoua la tête.

Elle était à présent aussi calme que l'était Aimée, du même calme sombre.

—Les médecins ont été dans l'erreur, et vous y ont mis.... Jamais ma raison ne m'a abandonné; jamais mes idées n'ont été plus claires, plus précises qu'au moment où je vous ai fait mes aveux, et qu'elles le sont aujourd'hui.... Pendant trois ans, j'ai été fiévreuse....pendant trois ans, j'ai correspondu avec Louis d'Arneville, j'ai eu avec lui, lorsqu'il était à Paris, de fréquentes entrevues; plusieurs fois par semaine.... Nous nous rencontrions....

—Assez! fit M. Staraval, dont la conviction,—cette conviction qu'il voulait garder de l'honnêteté de sa femme—est qui, à plusieurs reprises déjà, avait failli lui échapper, se trouvait d'un seul coup profondément ébranlée, sapée dans ses fondements; assez!

Mais elle, s'animant, vue rougissant au front, comme une jeune dans les yeux :

—Je le voilà, la preuve, je la tiens....Comment n'y ai-je pas pensé plus tôt?.... Vous avez raison, je n'avais pas bien vu cette idée.. Cette confusion me semblait si horrible à faite que j'en oubliais cela, un incident....mais un incident qui détruire vos doutes, parce que vous n'aurez qu'une démarche à tenter pour les éclaircir.... Nous nous étions promis de nous retrouver dans des endroits différents, pole un jour, Louis d'Arneville découvrit, boulevard des Batignolles, au fond d'un jardin, un pavillon qu'il meublé.... Sur la rue, se trouvait un corps de bâtiment, dont la loge était occupée par une ouvrière ayant beaucoup d'enfants, et qui ne refusait aucun pourboire.... Une fois, en arrivant à l'endroit la première, je me trouvai malade, et fus obligée d'avoir recours à elle.... A partir de ce moment, je ne me cachai plus.... Vous n'avez qu'à vous rendre chez elle, à lui mettre un louis dans la main.... elle vous fera le portrait des deux amis qui sont venus à cette époque au pavillon....

—Assez! prononça le député.

Il tomba sur une chaise, et, le coude appuyé sur le dossier, resta sans bouger, le front dans la main.

Son dernier doute était anéanti; l'effondrement arrivait.

Non seulement il ressentait une honte, un découpolr, surpassant sa légitime colère, mais la vue de cette autre femme, devant à quelques pas de lui, de cette autre femme que lui avait eu comme radieuse et belle, et qui n'était plus que l'ombre d'elle-même, lui apportait un cuisant regret.

C'était son orgueil d'homme, sa stupide fatuité de mari, se croyant à l'abri des accidents conjugaux qui atteignent les autres, et dont on fait des gorges chaudes, plus encore peut-être que sa confiance et son respect pour Henriette, qui l'avaient porté à voir en elle une Lucrèce inclinée, plutôt que de chercher à éclaircir cette question de savoir jusqu'à quel point elle pouvait dire vrai.

Si, mettant sous ses pieds son amour-propre, si dominant cette révolte qui grondait en lui et aussi ce chagrin sans nom qui vous saisit lorsque vous apprenez la trahison de l'être cher, la défection de la créature en qui vous avez cru,—il n'était fait un devoir de se rendre compte si en effet une terrible erreur n'avait pas été commise aujourd'hui Mme Brottel autrefois reprise sa place sous le toit conjugal. Richard Brottel n'aura pas Fabienne de Vragnount pour amie.

Le remords l'atteignait à son tour.

Henriette devina ce qui se passait en lui; d'une voix ferme elle reprit :

—Je ne demande plus de pitié; vous jugerez, en pesant à ce que j'ai souffert, si l'expiation a été suffisante, si vous devez encore pardonner ou vous montrer inflexible.. Je demande que justice soit rendue à une malheureuse qui a payé de sa réputation, de son bonheur, qui a failli payer de sa vie l'amitié qu'elle m'a portée.... Cette fois, vous direz à son mari que la coupable ne fût pas sa femme, mais la vôtre.... Il vous croira.

—Oui, il vous croira, articula Aimée, lentement.

Elle avait à peine prononcé ces mots, que la porte du couloir s'ouvrit. M. Ressler parut.

Il connaissait M. et Mme Staraval, pour les avoir vus deux fois à des réceptions auxquelles, de passage à Paris, il assistait chez sa belle-sœur.

Il les remit de suite.

A l'attitude de M. Staraval, il comprit que l'explication venait d'avoir lieu.

La femme s'était confessée à son mari; la vérité s'était fait jour.

Il s'inclina devant Mme Staraval, ayant pitié d'elle à son tour, et marcha vers Mme Brottel.

Celle-ci l'interrogeait d'un regard anxieux.

—J'ai leur adresse, dit-il, mais ils ne sont pas à l'hôtel.

—Quand y seront-ils?

—Ce soir, sans doute; ils sont partis depuis ce matin, et n'ont rien dit.

—On est sûr qu'ils reviendront?

—Leurs malles sont restées dans leurs chambres.

Aimée eut un battement des paupières.

Elle s'appuya d'une main au dossier d'une chaise.

—Alice.... il n'est pas seul?

—Je ne crois pas seul, répondit M. Ressler, qui paraissait en doute.

Cette fois, elle ferma les yeux, et demeura plusieurs secondes, les lèvres serrées.

Henriette demanda, angoissée comme quelqu'un qui attend un résultat depuis longtemps différé :

—Avec qui est-il donc?

—Avec Mlle de Brancourt, répondit Mme Brottel, relevant la tête.

L'institutrice d'Eve!

—Oui.... Ils veulent se marier, avant de rentrer à Paris.

—Se marier!.... que dis-tu?.... Mais c'est une misérable, cette fille!

Personne n'eût le temps de répondre. On frappait à la porte.

Un domestique de l'hôtel introduisit un jeune homme et une jeune fille.

Mme Staraval réprima un mouvement de stupéfaction.

Dans la jeune fille elle reconnaissait Léone de Livy.

Le jeune homme était l'interne en médecine que celle-ci lui présentait au vernissage des Champs Elysées.

Tous deux portaient des vêtements de voyage.

Un autre domestique déposa dans un coin de la chambre deux valises.

L'étonnement de Léone, en voyant réunis à ceux qu'elle savait rencontrer là le député et sa femme, égala celui de Mme Staraval lorsqu'elle la vit entrer.

M. Staraval s'était levé, et après un salut à la jeune fille, s'adossant au mur, demeurait droit, sans parler.

Les domestiques sortirent.

Il y eut un moment de silence; chacun, tout à tour, se regardait.

Léone venait d'enlever le chapeau de feutre noir, entouré d'un voile de gaze, qui la coiffait.

Il faisait chaud; elle avait la tête tout endolorie du voyage.

Comme ses yeux se reportaient sur Mme Staraval, celle-ci s'élança vers elle.

Elle tomba à ses genoux; elle lui saisit les mains.

—Vous avez la vérité.... Me pardonnez-vous?.... me pardonnez-vous?

—Je n'ai rien à vous pardonner, répondit, en se dégageant, la fiancée de Louis d'Arneville; ce n'est pas à moi qu'il faut demander pardon.

Elle montrait Mme Brottel.

Celle-ci dit, de cette voix morne qu'elle avait si souvent :

—Quand l'aurai retrouvé mon mari, j'aurai aussi tout oublié.

—Savez-vous où il est? demanda Mlle de Livy.

—Mon beau-frère vient de découvrir leur adresse, fit elle, répondant en regardant Simon.

Celui-ci tressaillit.

Sa sœur, comme il le pensait, avait suivi le sculpteur.

M. Ressler répéta ce qu'il avait dit, en restant tout à l'heure.

On ignorait à leur hôtel où étaient allés M. et Mme Richard.

Ils voyageaient sous ce nom.

Et ce nom parmi ceux qui figuraient sur le journal de la localité, donnant la liste des étrangers, devait suffisamment renseigner le beau frère.

A deux reprises, depuis leur séjour à Bigorre, ils étaient ainsi parti le matin pour ne rentrer que le soir.

Sans doute ils feraient encore de même.

Malgré cette probabilité, on décida que M. Ressler retournerait aux informations aussitôt après le déjeuner, qui approchait.

Puis, chacun se retira dans ses appartements respectifs, c'est-à-dire que M. et Mme Staraval passèrent chez eux et Simon de Brancourt se fit conduire à la chambre, la seule libre en ce moment, qu'on lui avait donnée à l'autre bout de l'hôtel.

Léone restait avec Mme Brottel.

Chacun se fit servir à déjeuner chez soi.

A une heure de l'après-midi, M. Ressler partait de nouveau aux renseignements.

Il éprouva une déception qu'il n'avait pas prévue, et que rien d'ailleurs ne fait prévoir, au visite n'y étant pour rien.

Il demandait le matin au patron de n'en point faire part à ceux qu'il cherchait.

Celui-ci le lui promettait; et il avait tenu sa promesse.

Mais à peine venait-il de quitter l'hôtel, que M. et Mme Richard arrivaient avec une voiture qu'ils avaient eu assez de mal à trouver, ce qui expliquait leur absence prolongée.

Faisant charger leurs bagages à l'arrière, ils soldaient leur note et s'en allaient.

L'hôtelier fut, heureusement, renseigner M. Ressler, sur le chemin qu'ils avaient pris.

Pendant qu'on ficelait les malles, il entendait "le mari" demander au cocher des renseignements complémentaires.

Les voyageurs désiraient se rendre de Bagnères-de-Bigorre à Bagnères-de-Luchon, par la montagne, en traversant le col d'Aspin et le col de Peyresourde.

C'était un long trajet que l'on pouvait faire en une journée, avec de bons chevaux, à condition de partir de Bigorre à la première heure.

Il se fallait donc pas songer arriver à Luchon le soir même.

On coucherait à Arreau, à peu près à mi-chemin. Cela avait paru au mari et à la jeune femme tout à fait indifférent.

Il y avait environ une heure et demie qu'ils étaient partis.

M. Ressler remercia chaleureusement celui qui le renseignait et rentra en hâte à l'hôtel.

Que fallait il faire? Attendre au lendemain, se mettre de suite en quête, chez les loueurs de voitures, pour traverser la montagne, ce qui, par ce beau temps et à cette heure de la journée, présentait quelque difficulté.

Aimée voulait à tout prix partir.

On avait beau lui objecter qu'elle était fatiguée, faible, qu'on rejoindrait sûrement à Luchon, ceux à la poursuite de qui elle s'était mise, en arrivant un jour après eux en une demi-journée, impossible de lui faire entendre raison.

—Si nous pouvions, répétait-elle, arriver ainsi le soir prochaine à Arreau, ce serait peut-être y être un soir!

M. Ressler ne savait de nouveau en quelle sorte, Simon de Brancourt cherchait de son côté.

Lui, aussi, éprouvait le besoin d'en finir.

Le malheureux jeune homme ne vivait plus.

Une lutte se livrait en lui, acharnée, entre son affection pour sa sœur et l'horreur que lui inspirait sa conduite.

Il était urgent que la situation s'éclaircît rapidement.

Quant à Mme Staraval, elle avait hâte, peut-être autant que Mme Brottel, d'atteindre le dénouement.

Son mari, lui, n'était pour le moment, qu'un compagnon, un automate réglant sa volonté sur la sienne.

Il la suivrait où elle irait.

Il ne parlerait, que lorsque son tour viendrait de parler.

Le déjeuner se sentait emporté par le courant, forcé de jouer son rôle, muet ou actif, dans la tragédie qui se préparait.

M. Ressler ne rentra qu'au bout d'une heure. Simon de Brancourt reparaissait un quart d'heure avant lui, en annonçant qu'il n'avait pu trouver autre chose qu'une voiture à deux places, qu'il retenait d'ailleurs, pensant qu'elle ferait l'affaire de M. et Mme Staraval.

Les chevaux seraient bons, on le lui avait promis.

Mme Staraval déclara que quel que fut le véhicule, elle et son mari s'y caseraient.

Quant à M. Ressler, il avait sang et eau lorsqu'il revint.

Mais il triomphait.

Un hasard, car c'en était un, lui avait fait rencontrer l'attelage qu'il lui fallait.

Le premier loueur auquel il s'était adressé, lequel lui affirmait que le jour même il ne trouverait rien, le beau temps et l'affluence des baigneurs les mettant tous sur les dents, finissait par lui laisser pourtant une lueur d'espérance.

Il se pouvait qu'il passât une de ces voitures "de retour", ayant mené la veille des excursionnistes, de Luchon à quelque station thermale aux environs de Bigorre.

Nous seulement le voyage serait moins cher, mais le cocher ne demanderait pas mieux, puisqu'il fallait coucher en route, que de partir de suite.

Après avoir parcouru toute la ville, M. Ressler était rentré à l'hôtel Simon de Brancourt venait, en dernier cause, il revient chez le premier loueur.

Celui-ci se tenait à guetter, à l'entrée de la porte, pestant contre le touriste qui ne lui avait pas donné son adresse et contre lui-même qui ne la lui avait pas demandée.

Une grande berline à quatre chevaux stationnait devant la maison, et le cocher causait avec le loueur.

Ce dernier arrivait de Capvern, où il passait la nuit précédente, et où il attendait en vain, une partie de la matinée des voyageurs pour Luchon.

En quelques paroles, les conventions furent arrêtées.

Le cocher eût demandé trois fois ce que valait le trajet, qu'on ne lui eût pas présenté d'objections.

La voiture arriva devant l'hôtel—où attendait déjà celle qu'avait retenue l'étudiant en médecine,—et, une heure après le retour de M. Ressler, le temps de faire seulement aux chevaux leur picotin.

En moins d'un quart d'heure tout le monde fut prêt.

Sans être par trop serré, on pouvait tenir six grandes personnes, dans la berline et Eve ne prenait guère qu'une demi-place.

Au premier claquement de fouet, les chevaux partirent avec leur bruit de grelots.

Derrière, venait la calèche, où le député et sa femme devaient, jusqu'à ce que l'on fît halte, rester allongés, chacun dans son coin, sans desserrer les lèvres.

Il faisait chaud.

Le ciel très pur toute la journée, n'était vers midi, parsemé de nuages, légers d'abord, puis qui allaient en s'étendant, s'assombrissant, pour s'amonceler à l'horizon, en un point menaçant.

L'orage était plus proche, peut-être qu'on ne le croyait.

IX

Richard Brottel et Fabienne de Brancourt étaient demeurés huit jours à l'hôtel de Luz tout près du Pont Neuf.

Depuis leur départ de Paris, ils n'avaient éprouvé qu'un désagrément : la rencontre faite comme ils descendaient de Gavarnie, sur le chemin du *Chaos*.

Aucune, il est vrai, ne pouvait leur déplaire à un plus haut degré.

La vue de Mme Staraval ramenait aussi bien pour Fabienne que pour Richard, des souvenirs que ni l'un ni l'autre n'eut tenu à voir revenir.

Richard était loin de se douter que Fabienne les eût chassés, ce souvenire, avec plus de précipitation qu'elle ne chassait les siens.

Deux ou trois jours après cet incident, elle en reparla.

Si l'on quittait les Pyrénées pour aller s'installer ailleurs!

Il n'est pas de peine à lui démontrer, qu'ailleurs, ils seraient sujets à plus d'ennuis peut-être qu'ici.

Partout, ils risqueraient de se trouver au moment où ils s'y attendraient le moins, nez-à-nez avec des amis ou connaissances.

C'était ce coin perdu de la montagne, qui leur convenait le mieux.

Nul risque qu'ils vissent encore M. et Mme Staraval sur leur chemin.

Ceux ci, ou du moins le député, ferait pour les éviter, autant qu'ils pourraient faire eux-mêmes.

Fabienne ne revint plus sur ce sujet.

Richard finissait par se fatiguer, sans bien qu'elle de la solitude.

Ils décidèrent de continuer, avant de s'arrêter dans un endroit où ils pourraient faire célébrer leur union, à visiter les sites curieux des Pyrénées.

La jeune femme supportait très bien la voiture, si le cheval et le mulet la fatiguaient.

Ils se remirent donc en route, ayant pris leur parti, des rencontres possibles, ne pensant qu'à eux, à eux seuls.

C'est ainsi que, quelque Bagnères-de-Bigorre fut cette saison, particulièrement fréquédité, ils y séjournèrent presque une semaine, trouvant des excursions faciles aux alentours. Ce fut Fabienne qui désira faire le voyage de Bigorre à Luchon par la montagne.

Dans un bon landau, il n'y aurait pour elle aucun inconvénient, surtout en couchant à Arreau.

Ils ne resteraient que deux jours à Luchon.

Là, Richard avait rencontrer pas mal de connaissances et il jugeait inutile de se jeter dans leurs jambes.

Après Luchon, le sculpteur et sa compagne gagneraient une ville du Midi où ils attendraient le moment de faire publier leurs bans.

Ils s'étaient décidés à cette traversée de la montagne tout à fait à l'improviste.

Cinq minutes plus tard, et le landau, le dernier qu'il y eut dans Bigorre, était à l'autre.

Maintenant la voiture gravissait la pente, en zigzags, tracée à travers des forêts de sapins.

Lorsqu'on sortit de la forêt, le ciel, obscurci depuis une heure, était très noir.

A peine le cocher eut-il le temps de fermer le landau.

La pluie tombait, en gouttes énormes, et devenait en quelques secondes diluvienne.

Les éclairs se succédant avec une rapidité inouïe, accompagnée de grondements formidables, enveloppaient de leurs lueurs fulgurantes, l'attelage qui n'avançait plus que difficilement.

Deux des chevaux se cabrèrent; le cocher poussa un juron.

—Nous n'allons plus pouvoir avancer.... Il faut nous arrêter, monsieur et dame.

—Nous arrêter, mais où? demanda Richard, contre qui Fabienne se serait, à cet instant, pelotonnée.

—A l'auberge de Payol....à deux cents mètres.....avant de monter le col.

—Eh bien, mettez-nous-y vivement.... Nous ne demandons que cela.

On atteignit l'auberge, une maison isolée en pleine montagne, qu'à travers la trombe d'eau dont le fracas égalait presque celui du tonnerre, on n'aperçut tout même pas.

Une femme d'une quarantaine d'années, une montagnarde robuste, le mouchoir de couleur noué autour du chignon, se précipita avec un parapluie en coton bleu, ouvert, pour abriter les voyageurs.

Ceux-ci ne firent qu'un bond, de la route au seuil de la maison, qu'un éclair venait de leur montrer.

On les engagea à monter au premier, et ils se trouvèrent dans une salle assez vaste, très propre, au milieu de laquelle se trouvait une longue table en chêne.

Immédiatement, la montagnarde cordiale, bruyante, gesticulante, en vraie méridionale qu'elle était, offrit tout ce que contenait la maison.

On se borna à lui demander une tasse de lait.

Et tout en apportant le breuvage crémeux, dans des bols de grosse faïence à fleurs, tout en coupant sur une assiette des tranches de pain bis, la brave femme parlait, parlait, montrant dans son rire facile ses dents restées très blanches.

De temps en temps, elle allait regarder à la fenêtre, puis revenait en levant les bras.

Il y avait plus d'un mois qu'il n'en était tombé autant.

Pour aller le reste de la journée et la nuit peut-être étaient pris.

On changerait la température.

A suivre.

K. R. G.

Le King's Royal Germetuer

— Est le meilleur remède pour —

Le Sang, l'Estomac, les Nerfs et les Reins.

Nous avons des milliers d'attestations à cet effet.

IL GUÉRIT

Là où tout autre chose ne fait rien.

—Demandez à votre marchand—

KING'S ROYAL GERMETURE CO.

Atlanta, Ga.

Les pilules de K. R. G., sont les meilleures. 50 pilules pour 25 cts.

3 fév—

AMUSEMENTS.

WEST END.

"Le Coney Island du Sud."

Ouvre pour la saison JEUDI, 4 mai, avec un Orchestre choisi de cinquante musiciens dans GEORGE PAULETTI est le chef d'orchestre, et

JULES LÉVY,

Le plus fameux cornettiste du monde.

Concerts tous les soirs de 6 h. 30 à 10 h. 30, et le dimanche de 5 h. 30 à 11 h.

Les trains partent de la ville toutes les quarts d'heure après 5 heures.

5 mai—

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée portant le numéro municipal No 554 de la rue Gravier.

Ellen Burke, autorisée vs les mineurs Brown.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 38,720.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux et ci-après désignés, savoir : Le MERCREDI, 17 mai 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, et tous les droits, passages, servitudes et avantages qui y trouvent, y appartenant ou quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'un bord par les rues Gravier, Dolhonde et Dorgenois, Rochebaron et Perdido, désigné par le No 27 et mesurant trente deux pieds de front sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les bâtisses sur le dit terrain sont désignées par le numéro municipal No 554 rue Gravier.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

5 mai—5 12 19 26—juin 2 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur dans le Cinquième district.

Frank Beck vs Mary T. Walker, femme d'Eugène B. Walker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 38,495.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques à la Bourse d'Escau St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 17 mai 1893, à midi, de la propriété ci-dessus décrite, à savoir :

Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, et tous les droits, passages, servitudes et avantages qui y trouvent, y appartenant ou quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le numéro municipal No 26 (ancienne numérotage No 25) lequel est borné par les rues Bagnères, Elise, Rosa et Alfa; le dit terrain a un pied français trente pieds de face à la rue Bagnères sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les bâtisses sont désignées par le numéro municipal No 554 rue Gravier.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

7 mai—7 14 21 28—mai 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un bail, etc.

Martin J. Schwarm vs Jos. H. Master.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 38,463—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 13 mai 1893, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

A mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres.

Tous les droits, le titre et l'intérêt du défendeur dans et du bail fait entre lui et le plaignant Martin J. Schwarm, daté le 1er de février 1893 et finissant le 31 janvier 1894 à un loyer mensuel de $25 du local situé au coin nord est de la rue Gislborne et de l'avenue Ste-Ann.

Tout le droit d'occupation du dit local de la date de la vente jusqu'au 31 janvier 1894.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

9 mai—2 8 10 13

Etat de situation semi-annuel

DE LA

UNION NATIONAL BANK

De la Nouvelle-Orléans.

A la clôture des affaires, le 31 décembre 1892.

ACTIF.

Prêts sur demande et escomptés	$1,435,780 97	
Bons des États-Unis	250,000 00	
Prêts sur les mêmes	6,500 00	
Bons à primes de la Nlle-Orléans et autres actions et bonds	214,606 27—	371,106 27
Maisons de banque, meubles et installations		115,500 00
Trésorerie des États-Unis	42,250 00	
Change courant	83,823 19	
Comptant	383,005 36	
Chèques pour le clearing house	273,404 55—	910,867 55
		$2,983,254 55

PASSIF.

Fonds capital		$500,000 00
Fonds de surplus	$150,000 00	
Profits non divisés	13,670 47—	163,670 47
Dividende payable le 2 janvier		20,000 00
Dépôts		41,100 00
Dû à des banquiers et banques		1,797,846 21
Dû à des banques étrangères		410,054 75
Non-compétés		10,586 16
		$2,983,254 55

CARL KOHN, Président.
A. LALANDE, Vice-président.
A. LABARRE, Caissier.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une table de Billard, Accessoires, etc.

Miles Ross et Elias Book vs George Davis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 38,601.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 15 mai 1893, à 10:30 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir :

A mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres.

Une table de billard et accessoires, une pendule, un paravent, une petite table, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

3 mai—3 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif civil de propriété de valeur rue Pauphare entre Camp et Magnolia, la rue à l'ouvrière étant la rue Calliope.

Charles F. Holden vs ses créanciers No 39,960.

Hercules Manufacturing Company vs Charles F. Holden. No 37,175.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—En vertu d'un jugement et ordre de vente rendu et signé 3 avril 1893, dans l'affaire précédemment mentionnée et ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 15 mai 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'Ile dite Carrollton, et ci-dessus, borné par les rues Pauphare, Calliope, Camp et Macarty, le dit lot étant désigné par le No 45 et mesurant quarante pieds de front sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi par le défendeur par achat du dit bail, à opérer un loyer de deux ans, passé par Jeff. Davis, notaire, le 16 janvier 1892.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

7 avril—7 14 21 28—mai 5 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée formant l'ameublement des rues Ste-Thomas et Neuvième, (dame Pitot) borné par les dites rues et les rues Chippewa et Marengo.

George Schaumann vs Francis Xavier Bernard.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 38,450—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Escau St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 10 mai 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île 24 et bornés par les rues Nouvelles, Chippewa, St-Thomas et Marengo, et désignés par les numéros municipaux 1 et 2 et mesurant chacun quarante neuf pieds de front sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Acquis par le défendeur par achat de Xavier Bernard, par acte passé devant Jos. F. Coffey, notaire, le 16 juin 1891. (Titre enregistré au Bureau des Hypothèques, Livre 115, folio 531.)

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

7 avr—7 14 21 28—mai 5 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une table de Pool.—Meble monte en or, etc.

La Dennery Co. vs Tim Dwyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la Paroisse d'Orléans.—No 37,676.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 10 mai 1893, à 10 heures 30 A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

A mon entrepôt rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres

1° Une table de pool et tout ce qui y appartient, quant installations pour un café, liqueurs, etc.

2° Une montre en or à double boîtier, à remontoir, fabrique Howard.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

28 avril—28—mai 4 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée formant l'ameublement des rues Chippewa et Neuvième, entre les rues Ste-Thomas et Ste-Zénaïde.

George Schaumann vs Celestin J. Bernard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 38,451.—En vertu